

MM. Lacombe et Picard et Madame Nielsen parlent

M. Lacombe, la conscription et le service militaire pour les fils de cultivateurs — Madame Nielsen demande un moratoire général des dettes

“L'agriculture, première ligne de défense du Canada”

(Par Léopold RICHER)

Ottawa, 1-IV-41. — Après avoir entendu M. Mackenzie King lire une déclaration de M. Winston Churchill sur l'évacuation des troupes britanniques de Grèce, la Chambre des Communes a repris le débat sur l'agriculture, et tout particulièrement sur le problème du blé. Quelques bons discours ont été prononcés: Mme Dorise Nielsen, députée de Battleford-Nord; M. Liguori Lacombe, libéral de Laval-Deux-Montagnes, et M. Louis-Philippe Picard, député libéral de Bellechasse. Mme Nielsen, selon son habitude, n'a pas été bien tendre pour le gouvernement. D'après elle, les grands fermiers peuvent seuls se tirer d'affaires de ce temps-ci. Pour sauver le fermier moyen de l'Ouest, pour lui permettre de garder sa terre, il ne vaudrait rien moins qu'un moratoire général des dettes. Si cela continue, les maisons financières détiendront le monopole des terres dans l'Ouest canadien. M. Mackenzie King a déjà dit que de la guerre actuelle surgiraient un nouveau ciel et une nouvelle terre. Ce que nous préparons, ce n'est pas un nouveau ciel, mais un nouvel enfer d'anxiété et de trouble, de soucis et de frayeur, de dire Mme Nielsen.

Le plaidoyer de M. Lacombe

M. Liguori Lacombe a prononcé un solide plaidoyer, en français, en faveur de l'agriculture. Résumant la situation, il a déclaré: “D'un côté: une demande de sacrifices sans précédent, une dépense formidable des deniers publics; de l'autre, une réduction de \$131,584.56 dans les crédits destinés à l'agriculture, la pénurie de la main-d'œuvre, la mévente des produits de la ferme, des impôts alourdis”. D'après M. Lacombe, “l'agriculture est la première ligne de défense du Canada, tant il est vrai que sans elle tout effort de guerre serait fatalement voué à la faillite”. Le député a demandé de nouveau un prix minimum pour le beurre, l'exemption de la classe agricole du service militaire, l'aide à l'agriculteur sous de multiples formes, surtout en ce qui concerne la coopération. Au sujet du service militaire, M. Lacombe a dit: “L'agriculture a besoin de tous ses bras et la poursuite de la guerre a besoin de l'agriculture. Aussi, les cultiva-

teurs, les employés de ferme et toute personne exécutant un travail dans les industries connexes à l'agriculture devraient être exemptés du service militaire”.

M. Lacombe s'est de nouveau prononcé catégoriquement contre la conscription pour service outre-mer: “Il est un autre sujet que je désire discuter, a-t-il dit. C'est la conscription pour service outre-mer. Des tentatives répétées des ultra-loyalistes, leur déplorable insistance, me justifient de le faire. Une telle mesure saperait l'unité canadienne à sa base. Elle porterait atteinte au véritable sentiment national qui doit prévaloir et ne cesser d'animer le peuple et ses dirigeants. N'allons pas répéter l'erreur du passé.” M. Lacombe a rappelé que le 30 mars 1939, M. Mackenzie King avait dit: “Un fait politique ressort avec netteté; en vue d'une guerre dont l'objet serait de préserver la liberté d'autres nations et la nôtre par voie de conséquence, nous ne devrions pas sacrifier notre propre liberté ni notre propre unité”. Enfin, M. Lacombe a condamné les profits de guerre. “Que le gouvernement, a dit le député de Laval-Deux-Montagnes, prenne les moyens de traquer en tout temps et en tout lieu ceux qui exploitent la misère des autres”.

Le dernier orateur de la journée a été M. Louis-Philippe Picard. Malheureusement le député libéral de Bellechasse n'a eu le temps que de commencer son discours. Nous aurons l'occasion de revenir demain sur ses remarques.

Un incident à Hamilton

L'incident survenu aux usines de la *National Steel Car* de Hamilton prend la valeur d'un sérieux avis aux employeurs qui ne se rendent pas aux requêtes raisonnables de leurs employés. Lundi après-midi, M. Clarence Gillis, député de Cap-Breton-Sud et membre de la C.C.F., avait posé la question suivante au ministre du Travail: “Etant donné la gravité du différend ouvrier survenu à Hamilton, le ministre du Travail voudrait-il dire à la Chambre si son ministère espère régler ce conflit?” M. Norman McLarty a répondu en ces termes: “Ainsi que le premier ministre l'a déclaré, nous nous occupons activement d'ame-

(Suite à la dernière page).

A Ottawa

(Suite de la première page)

ner les intéressés à s'entendre. C'est un différend fort regrettable qui, malheureusement, provient d'une cause bien peu importante. Je ne sais trop s'il me serait possible de faire dès maintenant une déclaration sans nuire aux droits respectifs des deux parties en cause. Je me contenterai de dire que mon ministère fait tout ce qu'il peut pour hâter le règlement du différend".

Mardi soir M. C.-D. Howe, ministre des Munitions et de l'Approvisionnement, annonçait qu'en raison du refus de la *National Steel Car* d'accepter les recommandations du rapport majoritaire d'une commission d'enquête, on avait nommé un contrôleur des établissements de l'entreprise à Hamilton, que ce contrôleur est un fonctionnaire du ministère et qu'il se rendait immédiatement sur les lieux pour prendre la direction des usines. Cette décision des autorités fédérales a créé une vive impression dans les milieux industriels. Hier après-midi la question a rebondi à la Chambre des Communes, ce qui a permis à MM. Howe et McLarty de faire une mise au point. En homme d'affaires, M. Howe a raconté brièvement et succinctement les événements. La *National Steel Car* ayant refusé de reprendre à son service un employé qui avait été congédié, M. E.-J. Brunning, du ministère des Munitions, s'est rendu à Hamilton et a pris le contrôle des usines. A sept heures hier matin les employés avaient repris le travail. On a ainsi évité l'interruption de la production des commandes de guerre.

De la façon dont M. McLarty s'est exprimé, à la suite des remarques de M. Howe, il est évident que le gouvernement a voulu créer un précédent et servir un avertissement aux employeurs. Mais il ne faudrait pas croire que l'avertissement vaut seulement pour les patrons. Il est entendu, d'après une déclaration que le ministre du Travail a faite après la séance de la Chambre hier soir, que le gouvernement considérera illégale toute grève de sympathie, c'est-à-dire toute grève déclarée par les employés d'une entreprise afin de soutenir les revendications des employés d'une autre entreprise. On sait qu'il est illégal de faire la grève avant qu'une commission d'arbitrage n'ait fait enquête sur les griefs des ouvriers. Il est clair que le gouvernement ne tolérera aucun retard dans son programme de production de guerre.

M. Pattullo accepte

Le ministre des Finances, M. J.-L. Ilsley, a soumis aux premiers ministres des provinces sa proposition concernant l'abandon, par ces dernières, des impôts sur les revenus des individus et des sociétés, en retour de certains subsides du fédéral. M. Ilsley a invité tous les premiers ministres provinciaux à discuter la question avec lui. Il a adressé la lettre suivante aux premiers ministres: "Je vous ai envoyé aujourd'hui un télégramme dont voici le texte: Dans le discours du budget je fais au nom du gouvernement fédéral une offre au gouvernement de chaque province en ce qui concerne les revenus fédéraux et provinciaux pendant la durée de la guerre. Je vous envoie copie de mon discours qui contient les explications de cette offre. Je serai heureux de discuter la proposition avec vous lorsque cela vous conviendra."

Hier soir le ministre des Finances avait le plaisir d'annoncer que la Colombie canadienne acceptait son offre. C'était l'une des premières provinces à donner une réponse favorable au gouvernement fédéral. M. John Hart, trésorier de la Colombie, a avisé M. Ilsley que sa province a décidé de coopérer avec les autorités fédérales. D'ailleurs le premier ministre de la province, M. Pattullo, a assisté à la séance de la Chambre des Communes mardi après-midi. Il a entendu l'exposé budgétaire de M. Ilsley. Immédiatement après, M. Pattullo annonça l'intention de son gouvernement d'accepter les propositions du fédéral. La déclaration de M. Hart n'a fait que confirmer la décision de M. Pattullo. Ainsi l'un des trois adversaires irréductibles du rapport Dafoe-Sirois cède aux instances des autorités fédérales. La guerre est sans doute prétexte de fond de ce changement d'attitude.

Reste à voir ce que feront MM. Mitchell Hepburn et William Aberhart. S'ils se rendent, eux aussi, les partisans de la centralisation financière et fiscale auront remporté une grande victoire. Car ce que les provinces cèdent aujourd'hui, elles sont à peu près certaines de ne pouvoir jamais le reprendre.

Léopold RICHER